



Communiqué de Presse

27 juin 2013

Vitteaux sous la lumière des projecteurs

La commune de Vitteaux a été distinguée pour la rénovation de l'illumination de la Mairie lors du Concours Lumière 2012 organisé par le Centre régional de l'Association Française de l'Éclairage (AFE Bourgogne). Patrice BÉCHÉ, Président de l'AFE Bourgogne et Jacques JACQUENET, Président du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO), ont remis le prix à Bernard PAUT, Maire de Vitteaux, en présence de François SAUVADET, Député de la Côte-d'Or et Président du Conseil Général de la Côte-d'Or.

Un concours qui récompense des mises en lumière innovantes et peu gourmandes en énergie

En 2012, le centre régional AFE Bourgogne a organisé un Concours Lumière visant à récompenser les collectivités locales ou les regroupements de communes pour l'éclairage public et pour l'éclairage intérieur et extérieur de bâtiments.

Les critères pris en compte étaient:

- l'exemplarité du projet sous l'angle innovation et reproductibilité
- l'efficacité énergétique des solutions d'éclairage mise en œuvre
- la qualité des documents fournis dans le dossier
- la puissance des appareillages
- le nombre de points lumineux
- ratio moyen lumen/watts par point lumineux

Vitteaux : lauréate dans la catégorie « mise en valeur de bâtiments, commune rurale de moins de 2 000 habitants »

En 2004, Vitteaux décide d'illuminer la façade de sa Mairie. Au fil des années, le matériel installé devient énergivore et obsolète. La commune demande donc au SICECO d'engager des travaux de rénovation. 13 nouveaux projecteurs, fabriqués par l'entreprise LUDEC, basée dans l'Ain, remplacent désormais l'aménagement précédent : 8 projecteurs utilisant la technologie récente des LEDS et d'une puissance de 3,5 watts mettent en valeur le portail tandis que 5 projecteurs de source traditionnelle de 35 watts illuminent la façade de la Mairie. Grâce à ces nouveaux équipements, le bâtiment est subtilement mis en valeur à la tombée de la nuit. Plus harmonieux, l'éclairage est aussi plus économique et respectueux de l'environnement.

Les travaux qui s'élèvent à 12 000 € HT, ont été réalisés par l'entreprise SPIE EST sous la maîtrise d'œuvre du SICECO. Ils ont été financés intégralement par la commune (5 000 €) et le SICECO (7 000 €).



Contact presse SICECO :
Nathalie Blanc - 03 80 50 85 09 - nblanc@siceco.fr

Créé en 1947, le SICECO est un établissement public de coopération intercommunale. Il regroupe 665 communes de Côte d'Or qui lui ont délégué l'organisation du service public de distribution d'électricité. Il s'assure ainsi du bon fonctionnement des réseaux électriques, finance et réalise des travaux de renforcement, d'extension et de dissimulation de ces mêmes réseaux. Le Syndicat traite également des problématiques de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Les communes adhérentes ont le choix de transférer au SICECO les compétences liées aux missions de service public de distribution de gaz, d'éclairage public, de communications électroniques, d'enfouissement des réseaux de télécommunication et d'achat d'énergie.

Dans le cadre de ses activités communes avec le gestionnaire de réseau ERDF, le SICECO s'engage à participer à la réduction des gaz à effet de serre par un développement harmonieux des réseaux électriques.

L'Association Française de l'Éclairage ou AFE est un véritable lieu de rencontre dans lequel se retrouvent tous ceux qui s'intéressent à l'éclairage. Ainsi, idées, expériences, avis, conseils et informations circulent librement entre tous les acteurs de notre association. Cette communauté structurée regroupe plus de 1 000 architectes, urbanistes, concepteurs, décorateurs, médecins, chercheurs, ophtalmologistes, ingénieurs des villes, fonctionnaires de l'équipement routier et urbain, installateurs, distributeurs d'énergie électrique, grossistes distributeurs, fabricants de lampes, de luminaires, de systèmes de gestion et de composants... Parce que la lumière a une incidence bien plus importante sur nos vies que celle que l'on peut lui attribuer de prime abord, l'AFE et ses experts existent depuis 1930 pour porter, au cœur des enjeux économiques, normatifs, réglementaires et sociaux l'intérêt de l'utilisateur ; et ce, presque malgré lui.